



# REGLEMENT CHALLENGE GARDOIS DE CYCLO-CROSS 2023

## Préambule

Le Comité du Gard de Cyclisme de la FFC organise en 2023, le 1<sup>er</sup> Challenge Gardois de Cyclo-cross.

Ce challenge par points permet de mettre en valeur la régularité des compétiteurs sur les épreuves de Cyclo-cross organisées par les clubs Gardois de la Fédération Française de Cyclisme.

## ARTICLE 1 - Catégories

Le Challenge Gardois de Cyclo-Cross 2023 concerne les 16 catégories suivantes :

- Poussins coureurs nés en 2015 et 2016
- Poussines coureurs nés en 2015 et 2016
- Pupilles coureurs nés en 2013 et 2014
- Filles Pupilles coureurs nés en 2013 et 2014
- Benjamins coureurs nés en 2011 et 2012
- Benjamines coureurs nés en 2011 et 2012
- Minimes coureurs nés en 2009 et 2010
- Femmes Minimes coureurs nés en 2009 et 2010
- Cadets coureurs nés en 2007 et 2008
- Femmes Cadettes coureurs nés en 2007 et 2008
- Juniors coureurs nés en 2005 et 2006
- Femmes Juniors / Femmes Séniors / femmes Masters nés en 2006 et avant
- Séniors (jusqu'à 39 ans) coureurs nés entre 1984 et 2004
- Masters 1 (40 - 44 ans) coureurs nés entre 1979 et 1983
- Masters 2 (45 - 49 ans) coureurs nés entre 1974 et 1978
- Masters 3 (50 ans et plus) coureurs nés en 1973 et avant

Des épreuves Baby-Vélo et Pré-licencié pourront être organisées mais il n'y aura pas de classement Challenge Gardois

## ARTICLE 2 - Classements

Le classement du Challenge Gardois de Cyclo-cross 2023 sera établi par l'addition des points acquis par le coureur sur les différentes épreuves du calendrier Gardois.

***Les coureurs Masters décidant de courir avec les Seniors seront classés sur le Challenge Gardois avec ces derniers.***

***Les Juniors Hommes surclassés seront classés avec les Séniors Hommes***

Le coureur ayant totalisé le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur du Challenge Gardois de Cyclo-Cross.

### ARTICLE 3 – Barèmes

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
<b>50</b>	<b>46</b>	<b>43</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>36</b>	<b>35</b>
11ème	12ème	13ème	14ème	15ème	16ème	17ème	18ème	19ème	20ème
<b>34</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>25</b>
21ème	22ème	23ème	24ème	25ème	26ème	27ème	28ème	29ème	30ème
<b>24</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>15</b>
31ème	32ème	33ème	34ème	35ème	36ème	37ème	38ème	39ème	40ème
<b>14</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

- 2 points seront attribués à tout concurrent n'entrant pas dans les points ou ayant abandonné.
- Les points obtenus lors de la dernière course du Challenge Gardois de Cyclo-cross seront doublés pour tous les coureurs ayant participé à l'intégralité du challenge (*exemple : le coureur qui fera 5<sup>ème</sup> sur la dernière manche et qui aura participé à toutes les manches précédentes obtiendra 80 points au lieu de 40*).

### ARTICLE 4 – Calendrier

Le Challenge Gardois comportera 4 manches en 2023 :

- 1<sup>ère</sup> manche – 16/10/2022 - Cyclo-Cross de la vallée de l'Eure – UZES VELO CLUB
- 2<sup>ème</sup> manche – 30/10/2022 – Cyclo-Cross de Vauvert – VELO TONIC VAUVERDOIS
- 3<sup>ème</sup> manche – 06/11/2022 – Cyclo-Cross de la Bastide – NIMES CYCLISME
- 4<sup>ème</sup> manche – 13/11/2022 – Cyclo-Cross à définir – A DEFINIR

### Article 5 – Temps de course par catégorie

- Pré-licenciés 5 mn
- Poussins 7 mn
- Pupilles 10mn
- Benjamins 15mn
- Minimes / Femmes Minimes 20mn
- Cadets / Femmes Cadettes 30mn
- Juniors Hommes non surclassés 40mn
- Juniors Hommes surclassés 50mn
- Femmes Juniors - Seniors - Masters 40mn
- Seniors Hommes 50mn
- Masters 1 - 2 - 3 Hommes 50mn

## **Article 6 – Programme des épreuves et horaires**

- 10h15 : Pré-licenciés Filles et Garçons
- 10h25 : Poussins / Poussines
- 10h40 : Pupilles Filles et Garçons
- 11h00 : Benjamins / Benjamines
- 11h30 : Minimes / Femmes Minimes

12h00 – 13h00 Remise des récompenses des Ecoles de Cyclisme

- 13h00 Cadets / Femmes Cadettes
- 14h00 Masters\* 1 - 2 - 3 Hommes + Femmes Juniors - Seniors – Masters + **Juniors Hommes non surclassés**
- 15h00 Seniors Hommes + **Juniors Hommes surclassés**

16h15 Remise des récompenses des Cadets aux Séniors

*\* Les Masters qui choisissent de courir avec les Seniors sur le Challenge Gardois devront s'engager en Séniors sur l'ensemble du Challenge*

## **Article 7 – Mise en grille de départ**

Les grilles de départs des différentes épreuves seront établies en fonction des coureurs ayant des points UCI, du classement provisoire du Challenge Gardois et du Trophée Régional de Cyclo-Cross.

Seront placés dans l'ordre :

- Les coureurs ayant des points UCI
- Les 3 premiers du classement commun (Femmes et Hommes) du Challenge Gardois
- Le classement commun (Femmes et Hommes) du Trophée Régional de Cyclo-Cross

***Attention : les vélos de type VTT tels qu'ils sont utilisés dans les épreuves de VTT Cross-Country sont tolérés. Les coureurs utilisant ces vélos seront placés à la fin de la grille de départ.***

## **Article 8 – Grilles de départ lors de la première épreuve du Challenge Gardois**

Seront placés dans l'ordre :

- Les coureurs ayant des points UCI
- Le classement commun (Dames et Hommes) du Trophée Régional de Cyclo-Cross 2022/2023
- Si nécessaire, le classement commun (Dames et Hommes) du Trophée Régional de Cyclo-Cross 2021/2022

## Article 9 – Autres réglementations

- Réglementation écoles de vélo (Jusqu'à benjamin) se référer à l'article 9.2.009 du titre IX Ecole de vélo.
- Réglementation pour les autres catégories (à partir de minime) se référer à la réglementation fédérale au Titre V - cyclo-cross.

## Article 10 – Résultats et Classements

Les résultats et classements seront publiés sur [ffcgardcyclisme.fr](http://ffcgardcyclisme.fr)

## Article 11 – Maillots

Un maillot de leader sera remis aux 16 catégories énoncées dans l'Article 1.

Les leaders qui participeront à la manche suivante seront dans l'obligation de porter le maillot du Challenge Gardois



**HOMMES**



**MASTER 2**



**MASTER 3**



**FEMMES**